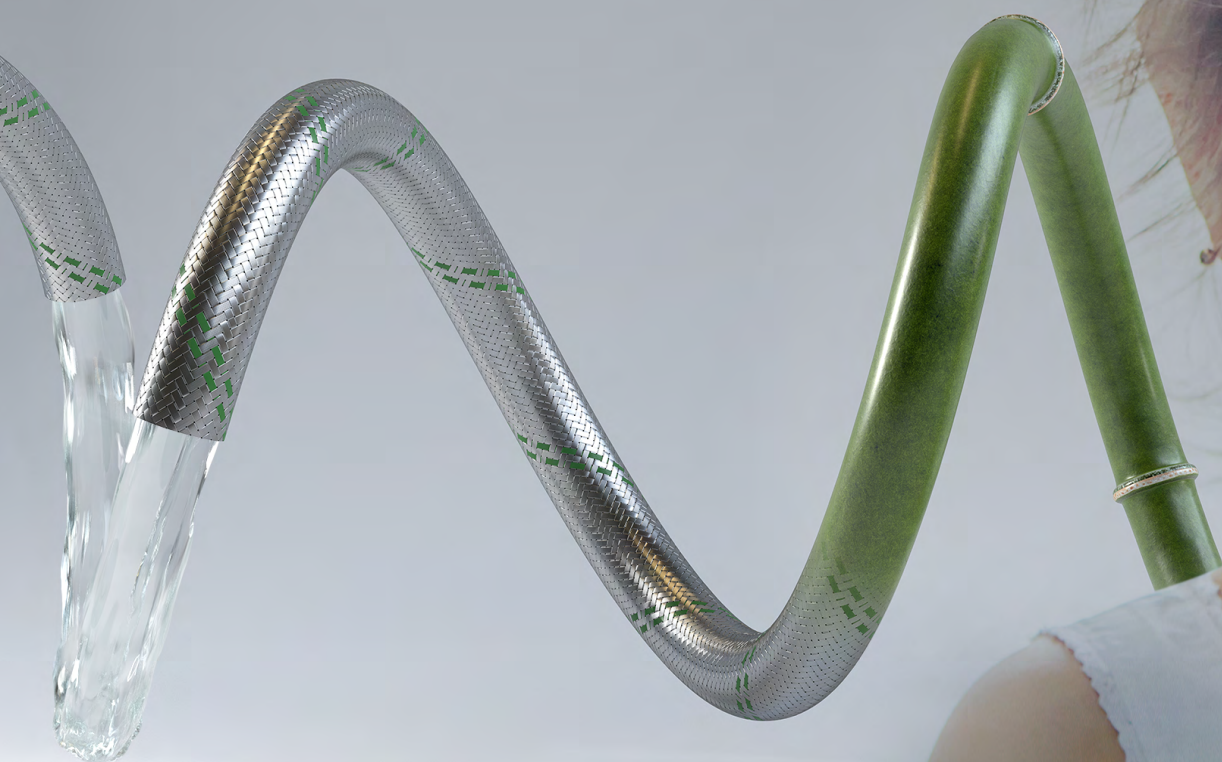


FLEXCORE® GREEN

Flexibilité extrême,
une innovation verte

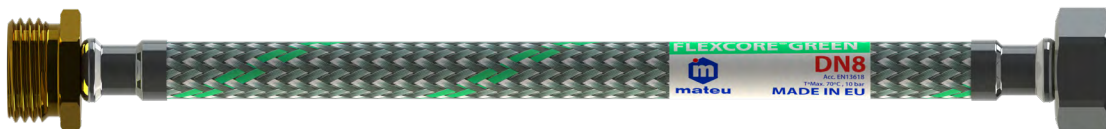


Buvez en
toute sécurité!

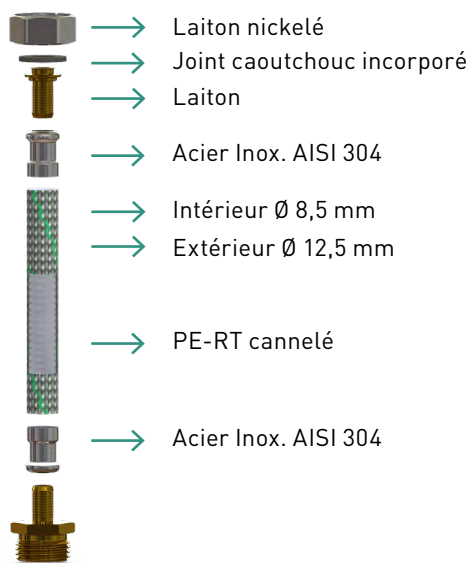


FLEXCORE® GREEN

SANITAIRE



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



- Laiton nickelé
- Joint caoutchouc incorporé
- Laiton
- Acier Inox. AISI 304
- Intérieur Ø 8,5 mm
- Extérieur Ø 12,5 mm
- PE-RT cannelé
- Acier Inox. AISI 304

DONNÉES TECHNIQUES

	Débit nominal sous 3 bars.	28 l/min
	Rayon de courbure minimum	26 mm
	Pression de service	10 bar
	Température maximum de service	70 °C
	Température maximum d'essai	90 °C
	H2O Potable	Oui
	Usage alimentaire	Oui
	Passage intérieur raccord	5,9 mm

DN8

APPLICATIONS



Installations Sanitaires: alimentation eau chaude et froide sanitaire. Robinetterie, lavabo, bidet, WC, douche, machine à café.

CERTIFICATIONS

France
AFNOR
NF France
4MS



Allemagne
DVGW



Suisse
SDVGW



Royaume Uni
WRAS



Pays-Bas
KIWA



Norvège
SINTEF



La valeur du débit est variable suivant la longueur et les embouts du flexibles.

Tous nos flexibles répondent aux exigences de la Norme Européenne EN 13618. Tube intérieur ACS.

FIL-NOX

	RACCORD	15 cms	30 cms	50 cms	80 cms	100 cms
	MF 1/2"	39060100831	39060100931	39060101031	39060101131	39060101231
	MF 3/8"	39060101331	39060101431	39060101531	39060101631	39060101731
	FF 1/2"	39060102131	39060102231	39060102331	39060102431	39060102531
	FF 3/8"	39060102631	39060102731	39060102831	39060102931	39060103031

FIL-NOX COUDÉ

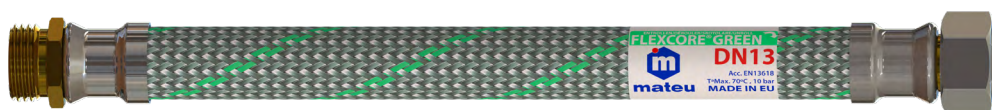
	RACCORD	15 cms	30 cms	50 cms	80 cms	100 cms
	FF 1/2" Coudé	39060103331	39060103431	39060100331	39060100431	39060100531

FIL-NOX ROBINETTERIE

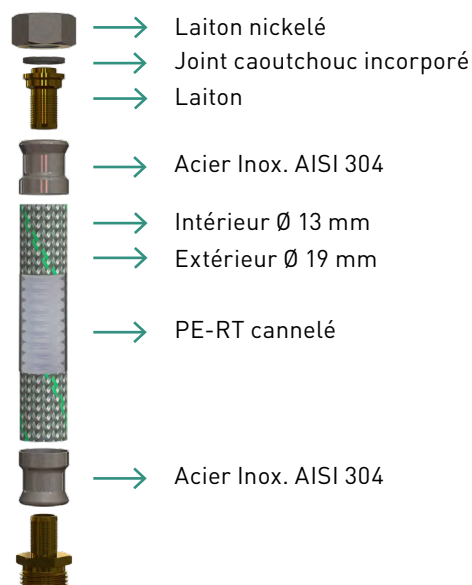
	RACCORD	15 cms	35 cms	50 cms	80 cms	100 cms
	M10C F 3/8"		39060100631			
	M10L F 3/8"		39060100731			

FLEXCORE® GREEN

PLOMBERIE



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



- Laiton nickelé
- Joint caoutchouc incorporé
- Laiton
- Acier Inox. AISI 304
- Intérieur Ø 13 mm
- Extérieur Ø 19 mm
- PE-RT cannelé
- Acier Inox. AISI 304

DONNÉES TECHNIQUES

	Débit nominal sous 3 bars.	86 l/min
	Rayon de courbure minimum	43 mm
	Pression de service	10 bar
	Température maximum de service	70 °C
	Température maximum d'essai	90 °C
	H2O Potable	Oui
	Usage alimentaire	Oui
	Passage intérieur raccord	10 mm

DN13

APPLICATIONS



Climatisation & chauffage domestique.

CERTIFICATIONS

France
AFNOR
NF France
4MS



Allemagne
DVGW



Suisse
SDVGW



Royaume Uni
WRAS



Pays-Bas
KIWA



Norvège
SINTEF



La valeur du débit est variable suivant la longueur et les embouts du flexibles.
Tous nos flexibles répondent aux exigences de la Norme Européenne EN 13618. Tube intérieur ACS.

DN13

FIL-NOX GIGANTE

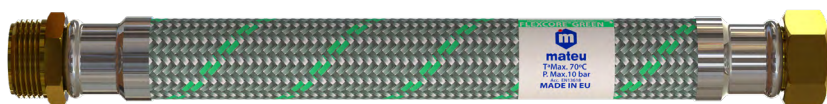
	RACCORD	30 cms	50 cms	70 cms	100 cms
	MF 1/2"	39060096831	39060096931	39060097031	39060097131
	FF 1/2"	39060095231	39060095331	39060095431	39060095531
	MF 3/4"	39060065531	39060097431	39060097531	39060097631
	FF 3/4"	39060065631	39060065731	39060095731	39060066131

FIL-NOX GIGANTE COUDÉ

	RACCORD	30 cms	50 cms	70 cms	100 cms
	FF 3/4" Coudé	39060096331	39060096431	39060096531	39060096631
	FF 1/2" Coudé	39060095931	39060096031	39060096131	39060066031

FLEXCORE® GREEN

CHAUFFAGE



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	→	Laiton nickelé
	→	Joint caoutchouc non incorporé
	→	Laiton
	→	Acier Inox. AISI 304
DN		20 25 32 40 50
→ Int. Ø (mm)	20	25 32 40 50
→ Ext. Ø (mm)	27,5	34,5 41 52 63
	→	PE-RT cannelé
	→	Acier Inox. AISI 304

DONNÉES TECHNIQUES

DN	20	25	32	40	50
 Débit nominal sous 3 bars.	220	250	450	850	1400
 Rayon de courbure min.	75	110	115	195	290
 Pression de service	10	10	6	6	4
 Température max. de service	70	70	70	70	70
 Température max. d'essai	90	90	90	90	90
 H2O Potable	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
 Usage alimentaire	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
 Passage intérieur raccord	16	17,5	23	32	41

APPLICATIONS



Climatisation, chauffage domestique, Pompe à eau, Pompe à chaleur, groupe de pression, batterie de compteur.

CERTIFICATIONS

France
AFNOR
NF France
4MS



Allemagne
DVGW



Suisse
SDVGW



Royaume Uni
WRAS



Pays-Bas
KIWA



Norvège
SINTEF



La valeur du débit est variable suivant la longueur et les embouts du flexibles.

Tous nos flexibles répondent aux exigences de la Norme Européenne EN 13618. Tube intérieur ACS.



DN20-25-32-40-50

FIL-BOR

DN20

	RACCORD	30 cms	50 cms	70 cms	100 cms
	MF 3/4"	39060070411	39060070611	39060070811	39060071011
	FF 3/4"	39060071111	39060066212	39060071411	39060066312

FIL-BOR COUDÉ

DN20

	RACCORD	30 cms	50 cms	70 cms	100 cms
	FF 3/4" Coudé	39060100011	39060071611	39060100111	39060071711

FIL-BOR

DN25

	RACCORD	30 cms	50 cms	70 cms	100 cms
	MF 1"	39060071911	39060069712	39060072311	39060072111
	FF 1"	39060072211	39060072511	39060072711	39060066412

FIL-BOR

DN32

	RACCORD	30 cms	50 cms	70 cms	100 cms
	MF 1 1/4"	39060092212	39060092312	39060106111	39060092512
	FF 1 1/4"	39060100211	39060091912	39060092012	39060092112

FIL-BOR

DN40

	RACCORD	30 cms	50 cms	70 cms	100 cms
	MF 1 1/2"	39060098211	39060098311	39060098411	39060098511
	FF 1 1/2"	39060097811	39060097911	39060098011	39060098111

FIL-BOR

DN50

	RACCORD	30 cms	50 cms	70 cms	100 cms
	MF 2"	39060099011	39060099111	39060099211	39060099311
	FF 2"	39060098611	39060098711	39060098811	39060098911

Conditions générales de vente (CGV)

1. DOMAINE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales (CGV) régissent les relations entre Neoperl Ibérica SA et Neoperl Bulgaria EOOD et leur clients (Acheteurs). Elles s'appliqueront à toutes les Commandes effectuées par l'Acheteur et se considèrent acceptées dès le moment où l'acheteur passe commande.

2. DÉLAIS ET CONDITIONS DE LIVRAISON

2.1 Les délais de livraison dépendent des accords convenus au cas par cas. Il s'agit des données à caractère indicatifs. Les retards et expéditions partielles ne pourront constituer un motif de réclamation ou d'indemnité. Neoperl Ibérica SA et Neoperl Bulgaria EOOD ne se verront pas dans l'obligation de fournir des dommages et intérêts. Les retards de livraison n'autorisent en aucune manière le client à mettre fin au contrat.

2.2 En cas d'imprévus dans la fabrication ou d'autres types d'empêchements de force majeure, de conflits de travail ou d'autres perturbations dans notre entreprise, Neoperl Ibérica SA et Neoperl Bulgaria EOOD seront en droit de prolonger le délai de livraison en fonction de la durée de des faits et pourront le cas échéant, mettre fin partiellement ou complètement à leur engagement d'approvisionnement.

2.3 Neoperl Ibérica SA et Neoperl Bulgaria EOOD se réservent le droit de modifier complètement ou partiellement la conception et les matériaux de chacun de leurs produits.

2.4 La marchandise est transportée aux risques du destinataire depuis l'usine, conformément à INCOTERMS® 2020 FCA (franco transporteur), sauf accords spécifiques convenus entre les parties et recueillant d'autres conditions de livraison.

3. TRANSPORT & RÉCLAMATIONS

3.1 Toutes les commandes remplissant les conditions de franco suivantes seront livrées à la charge Neoperl Ibérica SA et Neoperl Bulgaria EOOD:

Flexibles de raccordement: 450 €

Aérateurs, régulateurs de débit et accessoires: 250€

Neoperl Ibérica SA et Neoperl Bulgaria EOOD se réservent le choix de la compagnie de transport effectuant les envois franco de port.

3.2 COMMANDES MINIMUM

Flexibles de raccordement: 300 €

Aérateurs, régulateurs de débit et accessoires: 100€

3.3 FRAIS DE PORT

Flexibles de raccordement : 32€

Aérateurs, régulateurs de débit et accessoires : 20€

3.4 RÉCLAMATIONS

Les réclamations relatives à la livraison des produits devraient être notifiées dans un délai maximum de huit jours après la réception de la commande. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera plus admise.

4. PRIX

4.1 Tous les prix indiqués sont en euros (EUR), hors TVA, emballage compris.

4.2 Les frais d'expédition ou de transport, d'assurance ou de douane sont à la charge de l'acheteur conformément aux dispositions du point 2.4 des présentes CGV.

4.3 En fonction de la valeur de la commande ou d'accords spécifiques, Neoperl Ibérica SA et Neoperl Bulgaria EOOD pourront prendre en charge les frais de transport par les services postaux, par camion ou par service de messagerie.

4.4 Neoperl Ibérica SA et Neoperl Bulgaria EOOD se réservent le droit de modifier les prix figurant dans le tarif officiel à tout moment. Les commandes doivent être conformes au tarif officiel en vigueur.

5. CONDITIONS DE PAIEMENT

5.1 Les factures de Neoperl Ibérica SA et Neoperl Bulgaria EOOD sont payables et exigibles dans leur intégralité sous 30 jours à compter de la date de facturation. Toutes conditions de paiement divergentes feront l'objet d'une convention particulière entre les parties.

5.2 En cas de non-respect des conditions de paiement ou d'insolvabilité du client, Neoperl Ibérica SA et Neoperl Bulgaria EOOD pourront se rétracter du contrat. De même, Neoperl Ibérica SA et Neoperl Bulgaria EOOD auront le droit d'exiger, un paiement préalable ou une garantie avant de procéder au traitement de toutes les commandes du client,.

5.3 Le retard de paiement d'une facture déclenche l'exigibilité de la créance totale. Toutes les charges relatives à la négociation, recouvrement ou intérêts de factures impayées seront à charge du client.

5.4. Le défaut de paiement par l'acheteur des factures échues et exigibles, autorisera à Neoperl Ibérica SA et Neoperl Bulgaria EOOD à résilier le contrat, suspendre ou limiter les commandes en cours jusqu'à ce que tous les montants soient satisfaits, sans préjudice des autres actions judiciaires visant à assister le prestataire.

6. INTERDICTION DE COMPENSATION

L'acheteur ne pourra en aucun cas déduire des paiements des montants liés aux réclamations, retards, non-livraison, transport, qualité, etc sauf accord explicite de Neoperl Ibérica SA et Neoperl Bulgaria EOOD.

7. GARANTIE

Nos produits disposent de dix ans de garantie à compter de la date de fabrication.

La garantie couvre:

1. Défauts matériels: fissures.
2. Défauts de fabrication : filetages incorrects, mauvais sertissage des douilles.
3. Défauts de montage: joints détériorés, pièces défectueuses.

8. EXCLUSION DE GARANTIE

1. Usure normale, défaut d'entretien, usage anormal contraire aux spécifications du produit ou aux règles de sécurité techniques et tout type de négligence de l'Acheteur.
2. Manipulation défectueuse et/ou assemblage ou installation incorrect(e) par l'acheteur.
3. Déterioration des joints et autres pièces due à des éléments étrangers entraînés par l'eau.
4. Usure causée par des éléments chimiques ajoutés et/ou contenus dans l'eau.
5. Mauvais entretien, à la fois externe et interne, ce dernier provenant du nettoyage avec des produits inadaptés ou abrasifs.
6. Pincement des tenailles ou autres outils endommagent les éléments de sertissage.
7. Manipulation ou réparation des produits par le personnel non autorisé.
8. Les causes de cas fortuit, de force majeure (phénomènes atmosphériques ou géologique) et les accidents ou tout autre type de catastrophes naturelles.

9. RETOUR MARCHANDISE

9.1 Les retours de marchandise ne sont aucunement admis sauf accréditation de raisons imputables à Neoperl Ibérica SA ou Neoperl Bulgaria EOOD. Les motifs du retour devront être clairement établis suivant la procédure suivante :

- a) Retour du flexible chez le distributeur auprès duquel il fut acheté.
- b) Décrire au Distributeur le défaut détecté. Le Distributeur évaluera le défaut et effectuera la réparation ou l'échange si nécessaire.
- c) Si le matériel présente un défaut non imputable à la fabrication, le retour ne sera accepté.

9.2 Le retour de modèles spéciaux ou faits sur mesure ne sera aucunement admis.

9.3 La marchandise doit être retournée dans son emballage d'origine et protégé.

9.4 L'acheteur accordera au fournisseur un délai raisonnable pour vérification, réparation ou remplacement.

9.5 En cas de situation pouvant entraîner une responsabilité du fournisseur, l'Acheteur s'engage à informer immédiatement le vendeur de cette circonstance. De même, l'Acheteur prendra toutes les mesures de précaution afin d'atténuer l'étendue des dommages éventuels et/ou procéder à la sauvegarde de marchandises qui risquent d'être endommagées.

10. DROITS DE PROPRIETE ET DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

1. Les dessins, photographies, échantillons, offres, etc. fournis par Neoperl Ibérica SA ou Neoperl Bulgaria EOOD restent leur propriété détenant ainsi tous les droits de propriété intellectuelle (notamment droits d'auteur, droits des marques, droits de conception, droits des brevets et/ou savoir-faire associé) sur les documents. L'acheteur n'a donc nullement le droit de reproduire lesdits documents, de les utiliser à des fins commerciales ou de les transmettre à des tiers sous forme d'original ou de copie sans l'autorisation explicite de Neoperl Ibérica SA ou Neoperl Bulgaria EOOD.

2. L'utilisation, approuvée par écrit de supports photographiques et vidéos de Neoperl Ibérica SA ou Neoperl Bulgaria EOOD est limitée à la durée de la relation contractuelle.

3. Les photographies que Neoperl Ibérica SA ou Neoperl Bulgaria EOOD met à la disposition de l'acheteur sont protégées par les droits d'auteur.

4. L'usage à titre commercial des photographies est uniquement autorisé. Toute utilisation non autorisée des pièces confiées constitue une violation de droit et sera sanctionnée en conséquence. Ceci est également applicable aux modifications et retouches des photographies.

5. Neoperl Ibérica SA ou Neoperl Bulgaria EOOD se réservent le droit de révoquer à tout moment les autorisations délivrées dans un délai approprié.

6. Les produits fournis au client à titre d'échantillonnage restent la propriété de Neoperl Ibérica SA ou Neoperl Bulgaria EOOD et ne doivent pas être aliénés sans son autorisation explicite.

7. Tous les droits inhérents aux marques fournies par Neoperl Ibérica SA ou Neoperl Bulgaria EOOD appartiennent exclusivement à Neoperl Ibérica SA ou Neoperl Bulgaria EOOD. Le client a le droit d'utiliser ces marques à des seules fins publicitaires ainsi que pour la vente des dits produits. L'acheteur s'engage à ne pas apposer d'autres marques sur les produits fournis par Neoperl Ibérica SA ou Neoperl Bulgaria EOOD

ou sur leur emballage et à ne pas modifier ou supprimer les marques de Neoperl Ibérica SA ou Neoperl Bulgaria EOOD, sauf accord explicite entre les parties.

11. APPLICATION DE COMPÉTENCE ET DISPOSITION GÉNÉRALES

Tout litige découlant de ou en relation avec les présentes conditions générales de vente et l'ensemble des commandes/contrats conclus dans ce cadre relèvent des tribunaux compétents de la ville de Barcelone pour le compte de Neoperl Ibérica SA et Dobrich pour le compte de Neoperl Bulgaria EOOD.

Cependant, le fournisseur est habilité à poursuivre des actions en justice auprès du tribunal compétent habituel du client.

L'application de "United Nations Convention on Contracts for International Sale of goods" est expressément exclue.

